

**Compte rendu**  
**Atelier du futur 2**  
**Phase de diagnostic**

**Révision du PLU**

**Thématique : Rencontre Agriculture – 26 mai 2018**

Date : 26/05/2018

Horaire : 15h-16h

Type d'atelier : Conférence-débat

Lieu : Salle polyvalente

Animatrice : Adeline Mazars

Intervenants : Claude Jullian, Sabine Girard et Marine Queret

Nombre de participants : 29

Secrétaire de séance: Vincent Beillard

**Objectifs de la rencontre :**

L'atelier aborde la place de l'agriculture dans un PLU et rendre compte de la conférence débat avec Gérard Leras du 22 mai.

**Temps 1 – témoignage de Claude Jullian du Groupe de Pilotage Citoyen** – retour sur les rencontres du bureau d'études et de deux membres du Groupe de Pilotage Citoyen avec les agriculteurs de décembre et janvier

L'agriculture est importante sur le village avec la présence notamment de la vigne et plus récemment le retour de l'élevage. D'autres productions existent, de la vente directe ainsi qu'un magasin de producteur, le court bouillon.

Il faut être vigilant sur la concurrence entre l'habitat et l'agriculture. Certains terrains abandonnés sont à reconquérir. Le quartier des Samarins possède un système d'irrigation par gravité avec les canaux de la Bélière.

Les agriculteurs demandent de travailler sur l'accès au terrain, sur les moyens techniques et le stationnement sauvage qui gêne l'accès aux parcelles cultivées. L'agriculture est une richesse qu'il faut prendre en compte dans notre quotidien.

**Temps 2 – vidéo sur un village en chartreuse (Saint Pierre d'Entremont)**

Le paysage tendait à se refermer sur le village qui perdait ainsi de son attraction. Lors de l'élaboration du PLU, les élus ont été surpris de voir que 60 hectares de la commune étaient en zones constructibles. Au final ce sont 57 hectares qui ont été rendus à l'agriculture. Cela a permis la consolidation de « petits » exploitants et l'installation de nouveaux paysans.

En confortant l'agriculture dans le paysage, la commune paraît concilier l'agriculture et l'attraction vis-à-vis du tourisme et a évité de devenir une ville dortoir de Chambéry par de nouvelles constructions.

La coopérative de production locale de transformation du lait en fromage a permis de valoriser la production locale. Elle est devenue le lieu incontournable de la commune.

La commune est passée de 40 à 50 agriculteurs dans les années 50 à 13 actuellement. La commune a l'obligation de s'adapter et de préserver des terrains pour le futur.

### Temps 3 – Débat

#### Interventions d'habitants :

- suite à ce film, on se demande si le remplacement des vignes de l'avenue Coupois par un nouveau lotissement va dans le bon sens
- à Saillans nous devons réfléchir aux prochaines 10 à 15 années et réduire l'offre des terrains constructibles afin de préserver le foncier agricole et naturel
- quel impact sur la ville locale ont les terrains constructibles éloignés du centre bourg ? Les personnes éloignées du village vont plutôt sur l'extérieur (commerces, peu de rencontres au village, participation aux associations, aux fêtes...)
- on fait des projets sur l'habitat. Mais fait-on des projets sur l'agriculture ?
- Quelle terre, pour quel usage ?
- Concernant les outils : dans les orientations du PLU, déterminer des espaces sur les jardins (jardins collectifs).
- L'agriculture joue un rôle sur le paysage, celui-ci a en effet pu profiter de cette mise en valeur par les différentes activités agricoles (vigne, pâturage, agroforesterie, plante aromatique et médicinale,...)
- Il faut se réapproprier l'histoire en interrogeant nos « anciens » pour voir nos potentiels (exemple : à Saillans il y avait beaucoup d'arbres fruitiers).
- Faut-il lancer un Groupe Action Projet agriculture ?
- Faire appel à un étudiant qui pourrait nous aider sur un diagnostic pour déterminer les terres ayant un potentiel agricole et donc à préserver de l'urbanisation ?
- Interrogation sur les coteaux : ils sont non constructibles. Faut-il lever cette interdiction ?  
*Réponse : Ils le sont car les coteaux sont très visibles. A l'heure actuelle, les constructions se font sur du terrain plat.*
- Question de la gestion de la forêt ? *Réponse : sa gestion n'a pas de traduction dans le PLU.*
- Quelles sont les erreurs qui ont été faites sur la commune lors du précédent PLU ? *Réponse : trop d'espaces ouverts à la construction.*
- Prendre en compte le monde animal qui côtoie les habitants, « les urbains », présence parfois sur nos routes ou nos trottoir de crottin. Il faut accepter la diversité des usages et renforcer la tolérance.